



Document élaboré par l'Equipe Ours grâce aux données récoltées par les membres du Réseau Ours Brun :

**Accompagnateurs en montagne - ADET - ALTAIR - ANA - ANC - ASPP 65 -
Bénévoles - DDT - DREAL - FDC - FERUS - FIEP - FRNC - IPHB - NMP -
ONCFS - ONF - Parc'ours - PNP - RNRPA - SEPANSO**

ONCFS - Equipe Ours
Impasse de la Chapelle
31800 VILLENEUVE DE RIVIERE
Tél : 05.62.00.81.08 - Fax : 05.62.00.81.09
stgaudens@oncfs.gouv.fr



Aire de répartition et sites d'activités de l'ours brun dans les Pyrénées françaises. Période 2010 - 2014

INTRODUCTION

En 1989, une première cartographie réalisée par l'ONC présentait l'aire de présence de l'espèce *Ursus arctos* dans les Pyrénées françaises. Entre 1989 et 1996, seules les Pyrénées occidentales étaient concernées par la présence de l'ours brun et faisaient l'objet d'une cartographie. Puis, entre 1996 et 2000, une cartographie spécifique concernant les ours issus de la réintroduction dans les Pyrénées centrales a été établie, parallèlement à la cartographie du noyau occidental. Depuis 2005 - et à partir des informations récoltées entre 2001 et 2005 - une cartographie quinquennale résume les données recueillies sur l'ensemble du massif pyrénéen français. Cette cartographie a désormais vocation à être annuelle avec une fenêtre de 5 ans « glissante ».

Le présent document est la synthèse cartographique quinquennale de la présence de l'ours sur l'ensemble des Pyrénées françaises, sur la période 2010-2014.

Il permet de classer l'aire de répartition de l'ours brun en 2 catégories principales en fonction de l'intensité de présence et de cartographier certains sites considérés comme importants dans la biologie et la conservation de cette espèce.

Cette cartographie constitue ainsi un outil pour la gestion des dossiers liés au plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises : mesures d'accompagnement, gestion de l'habitat de l'ours, développement économique et touristique...

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE
Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10
Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

DEFINITIONS

La partition de l'aire de distribution de l'ours brun est réalisée à partir de la répétition, au cours de 5 années de suivi, de relevés de présence sur des entités spatiales appelées **sous-massif**.

Concrètement, un sous-massif (superficie de l'ordre de 1000 à 7000 ha) correspond au versant d'un massif montagneux qui recouvre le territoire de plusieurs communes. **Le massif** qui regroupe plusieurs sous-massifs est délimité par des fonds de vallées avec routes, villages ou rivière ou par des lignes de crêtes. D'un point de vue fonctionnel, le massif constitue l'entité géographique minimale (entre 8000 et 50000 ha dans le contexte écologique pyrénéen) sur laquelle un ours peut subvenir à l'ensemble de ses besoins au cours d'un cycle biologique complet.

Pour caractériser l'aire de présence de l'ours brun, l'utilisation de la répétition de détection au cours des années sur une zone est privilégiée plutôt que la quantité d'indice récolté sur celle-ci. Deux types de zones sont délimitées :

- **la zone de présence régulière** : elle regroupe l'ensemble des sous-massifs où l'on a pu relever la présence de l'espèce au moins 3 années sur 5 années de suivi (consécutives ou non).
- **La zone de présence occasionnelle** : elle regroupe l'ensemble des sous-massifs dont la présence de l'espèce n'a été confirmée au maximum que 2 années sur les 5 années de suivi (consécutives ou non).

Nous avons également identifié des « **sites d'activités** » considérés comme importants pour la biologie de l'espèce et pour sa conservation.

- **zone d'élevage des jeunes** : zones régulièrement utilisées par une femelle et ses oursons jusqu'à leur émancipation. Elles sont délimitées à partir de lignes de crêtes, fonds de vallée ou infrastructures humaines ou calculées grâce à la méthode Kernel à 75 % quand les localisations télémétriques des ours équipés d'émetteurs sont suffisamment nombreuses.
- **zone d'hivernage** : correspond soit aux alentours d'une tanière d'hibernation non précisément située, soit à des lieux restreints fréquentés par un ours qui se montre actif pendant tout ou une partie de l'hiver
- **site de repos diurne** : aire délimitée par la topographie, l'exposition et un type de végétation où l'on relève une ou des couches diurnes utilisées par l'ours lorsqu'il est inactif. Les sites de repos diurnes relatifs à des individus équipés d'émetteurs sont identifiés dès que l'on a au moins 2 localisations GPS successives (3 heures d'intervalle entre 2 localisations successives) entre 8h et 18h à une distance inférieure à 150m, sans que la couche ne soit nécessairement trouvée sur le terrain.
- **tanière** active au moins 1 hiver depuis 2001
- **corridor** : correspond à un déplacement linéaire pour traverser un fond de vallée ou un col. Identifié par des pistes ou des appareils photo à déclenchement automatique.

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

METHODE

On distingue l'aire de répartition de l'espèce et les sites d'activités.

1 - La cartographie de l'aire de répartition est réalisée à partir des données récoltées et validées entre 2010 et 2014, versant français. Ainsi, tous les membres du Réseau Ours Brun (ROB) participent à la définition de cette zone.

Les données de localisation correspondent :

- à l'ensemble des indices de présence indirects (empreintes, poils, crottes, ...) validés de façon certaine,
- aux témoignages visuels confirmés,
- aux localisations télémétriques ou GPS pour les ours équipés d'émetteur,
- aux constats de dommages sur cheptel domestique ou sur ruches classés « imputables » d'un point de vue administratif et « ours non écarté » d'un point de vue technique.

Les sous-massifs contenant des indices validés au moins 3 années sur les 5 du pas de temps considéré sont classés « **zone de présence régulière** ». Les sous-massifs contenant des indices validés 1 ou 2 années sur les 5 du pas de temps considéré sont classés « **zone de présence occasionnelle** » enfin les sous massifs sans indice durant les 5 derniers années sont considérés comme « **zone d'absence** ». Cependant, l'ours peut être présent sur la zone mais n'avoir jamais été détecté durant ce laps de temps.

2 - Tous les **sites d'activités** cartographiés depuis 2001 et inclus dans une zone de présence (régulière ou occasionnelle) sur la période 2010 - 2014 sont retenus. En effet, il est important de mentionner les sites utilisés dans le passé et localisés dans les zones où les ours sont présents actuellement. Ces sites, difficiles à localiser, peuvent être potentiellement réutilisés sans être détectés par le ROB et ils sont importants pour la biologie de l'espèce.

RESULTATS

Le détail des communes concernées par la présence de l'ours brun dans les Pyrénées françaises est donné dans l'annexe placée en fin de document.

Nombre de sites vitaux identifiés depuis 2001 et présents sur l'aire de répartition 2010 - 2014 :

- 5 secteurs d'hivernage
- 10 zones d'élevage des jeunes
- 130 sites de repos diurne
- 33 corridors
- 9 tanières

Durant ces 5 dernières années, des indices ont été relevés sur le territoire de 71 communes. La zone à ours réalisée à partir du découpage des sous-massifs (zones de présence Régulière, Occasionnelle) comporte 252 communes (partiellement ou totalement recouverte), 3 régions administratives et 6 départements sont concernés.

Tableau 1. Répartition du nombre de communes en zone de présence d'ours. Période 2010-2014

Départements	Nombre de communes avec indices d'ours validés	Nombre total de communes dans la zone à ours
64	12	20
Total Aquitaine	12	20
9	29	87
31	6	25
65	13	37
Total Midi-Pyrénées	48	149
11	9	74
66	2	9
Total Lanquedoc-Roussillon	11	83
Total massif français	71	252

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

Tableau 2. Surface en km² des types de zone à ours par département entre 2010 et 2014

Département	Régulière	Occasionnelle	Total département
Pyrénées-Atlantiques	650	112	762
Hautes-Pyrénées	687	192	879
Haute-Garonne	103	151	379
Ariège	365	1118	1358
Aude	0	1032	1032
Pyrénées-Orientales	0	159	159
Total km²	1805	2764	4569

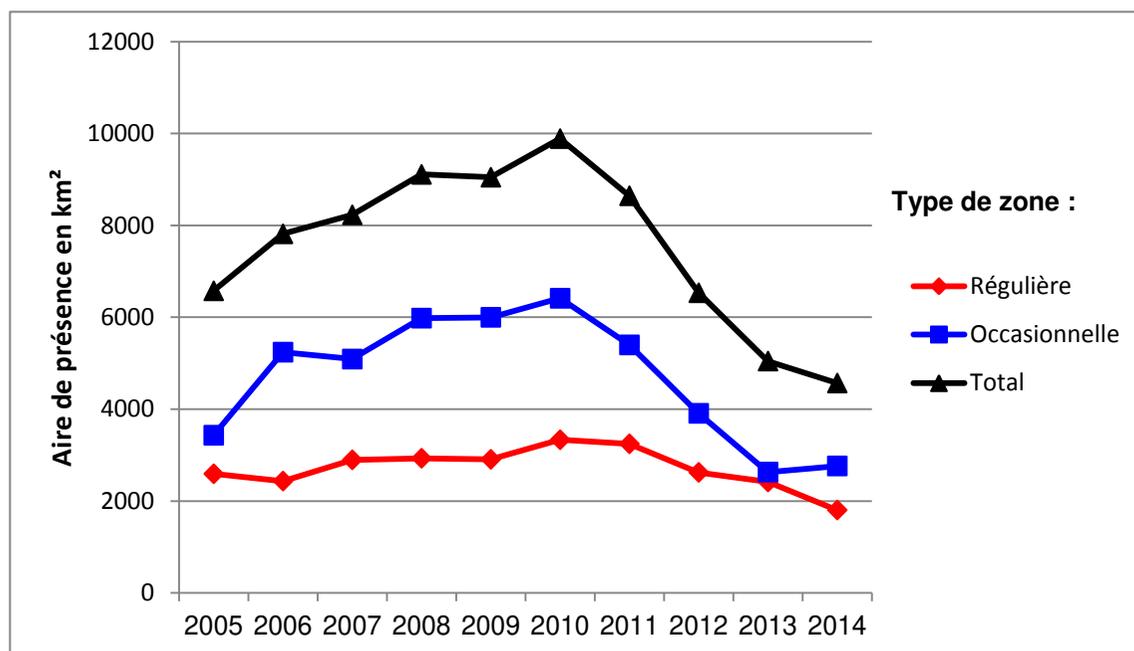


Figure 1. Evolution de l'aire de répartition quinquennale entre 2005 et 2014

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

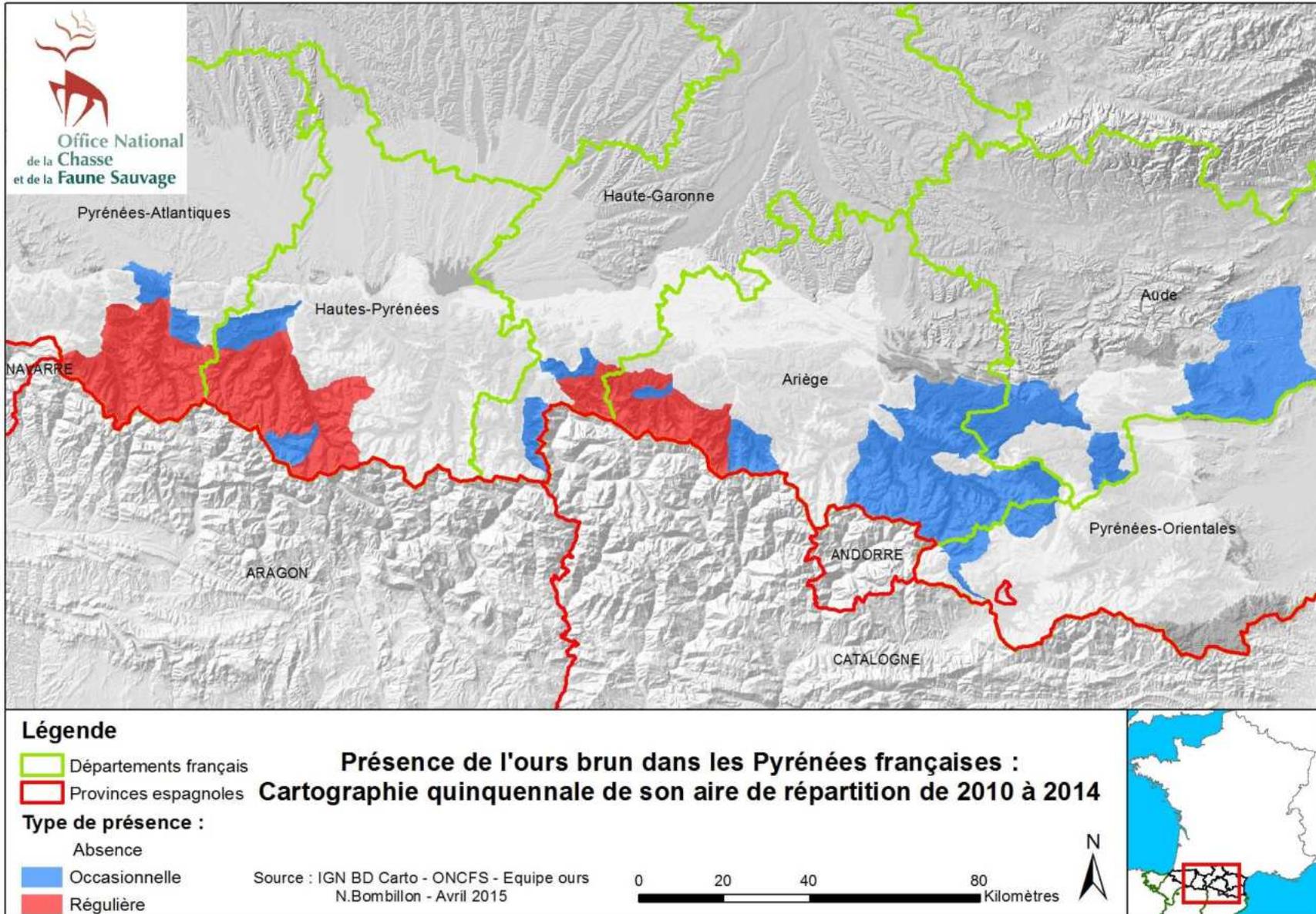
Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

L'aire de répartition quinquennale de l'espèce diminue entre 2013 et 2014 (- 9.5 %). Cette diminution est liée à la disparition progressive du noyau oriental (Est de l'Ariège, Aude et Pyrénées Orientales) où seulement deux ours était présents sur le secteur jusqu'en 2011. A cette date l'un des ours retourne en zone centrale tandis que le deuxième disparaît de la zone.

Cela entraîne la diminution importante de la zone régulière (-25%) puisque tout le secteur oriental passe en zone occasionnelle. Ce phénomène entraîne une faible augmentation de la zone occasionnelle (+0.5%). A l'inverse, la zone centrale composée de la majorité des ours, montre une légère diminution pour la 3^{ème} année consécutive. Depuis 3 ans, les ours du noyau occidental se stabilisent sur de grands secteurs ce qui entraîne l'apparition de zone régulière sur l'ensemble de la zone.

L'effectif minimum de la population d'ours bruns détecté chaque année est en progression d'une année sur l'autre. Toutefois, seul le noyau central est concerné par cette augmentation d'effectif. Pourtant la zone de présence régulière est plus importante dans le noyau occidental que dans le noyau central. Ainsi, dans notre cas, l'évolution de l'aire de répartition n'est pas corrélée positivement avec la tendance démographique de la population.



CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours
 Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE
 Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10
 Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes des différentes structures qui constituent le Réseau Ours Brun et qui ont contribué à la collecte des données ainsi que tous les randonneurs qui nous ont communiqué leurs observations: Accompagnateurs de montagne des départements 64, 65, 31, 09, 11 et 66, ADET, ALTAIR, ANA, ANC, ASPP 65, Bénévoles, DDT, DREAL, FDC, FERUS, FIEP, FRNC, IPHB, NMP, ONCFS, ONF, Parc'ours, PNP, RNRPA, Sepanso etc ...

Annexe : liste des communes réparties par type de zone de présence, période 2010-2014

(La commune peut être concernée par un seul ou plusieurs types de zone : « régulière », « occasionnelle » ou « régulière et occasionnelle »)

Numéro INSEE de la commune	Nom de la commune	Typologie de la présence
09003	L' AIGUILLON	Occasionnelle
09004	ALBIES	Occasionnelle
09011	ANTRAS	Régulière et Occasionnelle
09012	APPY	Occasionnelle
09014	ARGEIN	Régulière
09016	ARNAVE	Occasionnelle
09017	ARRIEN-EN-BETHMALE	Régulière
09020	ARTIGUES	Occasionnelle
09023	ASCOU	Occasionnelle
09024	ASTON	Occasionnelle
09025	AUCAZEIN	Régulière
09026	AUDRESSEIN	Régulière
09027	AUGIREIN	Régulière
09028	AULOS	Occasionnelle
09031	AXIAT	Occasionnelle

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

09032	AX-LES-THERMES	Occasionnelle
09034	BALACET	Occasionnelle
09047	BELESTA	Occasionnelle
09051	BENAIX	Occasionnelle
09053	BESTIAC	Occasionnelle
09055	BETHMALE	Régulière
09058	BOMPAS	Occasionnelle
09059	BONAC-IRAZEIN	Régulière et Occasionnelle
09062	Les BORDES-SUR-LEZ	Régulière et Occasionnelle
09064	BOUAN	Occasionnelle
09070	Les CABANNES	Occasionnelle
09077	CAPOULET-ET-JUNAC	Occasionnelle
09078	CARCANIERES	Occasionnelle
09087	CAUSSOU	Occasionnelle
09088	CAYCHAX	Occasionnelle
09092	CAZENAVE-SERRES-ET-ALLENS	Occasionnelle
09096	CHATEAU-VERDUN	Occasionnelle
09100	COUFLENS	Régulière et Occasionnelle
09125	FOUGAX-ET-BARRINEUF	Occasionnelle
09126	FREYCHENET	Occasionnelle
09131	GARANOU	Occasionnelle
09134	GESTIES	Occasionnelle
09139	L' HOSPITALET-PRES-L'ANDORRE	Occasionnelle
09141	ILLARTEIN	Régulière
09155	LARCAT	Occasionnelle
09156	LARNAT	Occasionnelle
09159	LASSUR	Occasionnelle
09160	LAVELANET	Occasionnelle
09165	LESPARROU	Occasionnelle
09166	LEYCHERT	Occasionnelle

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

09171	LORDAT	Occasionnelle
09176	LUZENAC	Occasionnelle
09189	MERENS-LES-VALS	Occasionnelle
09192	MIGLOS	Occasionnelle
09193	MIJANES	Occasionnelle
09197	MONTAILLOU	Occasionnelle
09206	MONTFERRIER	Occasionnelle
09211	MONTSEGUR	Occasionnelle
09215	NALZEN	Occasionnelle
09217	NIAUX	Occasionnelle
09218	ORGEIX	Occasionnelle
09219	ORGIBET	Régulière
09220	ORLU	Occasionnelle
09221	ORNOLAC-USSAT-LES-BAINS	Occasionnelle
09226	PECH	Occasionnelle
09228	PERLES-ET-CASTELET	Occasionnelle
09230	Le PLA	Occasionnelle
09232	PRADES	Occasionnelle
09237	Le PUCH	Occasionnelle
09239	QUERIGUT	Occasionnelle
09252	ROUZE	Occasionnelle
09262	SAINT-JEAN-D'AIGUES-VIVES	Occasionnelle
09267	SAINT-LARY	Régulière
09279	SALSEIN	Régulière
09283	SAVIGNAC-LES-ORMEAUX	Occasionnelle
09285	SEIX	Régulière
09287	SENCONAC	Occasionnelle
09290	SENTEIN	Régulière et Occasionnelle
09291	SENTENAC-D'OUST	Régulière
09295	SIGUER	Occasionnelle

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

09296	SINSAT	Occasionnelle
09297	SOR	Régulière
09306	TARASCON-SUR-ARIEGE	Occasionnelle
09317	UCHENTEIN	Régulière et Occasionnelle
09318	UNAC	Occasionnelle
09320	URS	Occasionnelle
09321	USSAT	Occasionnelle
09322	USTOU	Occasionnelle
09326	VEBRE	Occasionnelle
09328	VERDUN	Occasionnelle
09330	VERNAUX	Occasionnelle
09336	VILLENEUVE-D'OLMES	Occasionnelle
11006	ALBAS	Occasionnelle
11020	AURIAC	Occasionnelle
11021	AXAT	Occasionnelle
11028	BELCAIRE	Occasionnelle
11031	BELFORT-SUR-REBENTY	Occasionnelle
11035	BELVIANES-ET-CAVIRAC	Occasionnelle
11036	BELVIS	Occasionnelle
11050	BRENAC	Occasionnelle
11060	CAILLA	Occasionnelle
11063	CAMPAGNE-SUR-AUDE	Occasionnelle
11066	CAMURAC	Occasionnelle
11071	CASCATEL-DES-CORBIERES	Occasionnelle
11096	COMUS	Occasionnelle
11101	COUDONS	Occasionnelle
11104	COUNOZOULS	Occasionnelle
11110	COUSTOUGE	Occasionnelle
11112	CUBIERES-SUR-CINOBLE	Occasionnelle
11113	CUCUGNAN	Occasionnelle

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

11117	DAVEJEAN	Occasionnelle
11118	DERNACUEILLETTE	Occasionnelle
11123	DUILHAC-SOUS-PEYREPERTUSE	Occasionnelle
11124	DURBAN-CORBIERES	Occasionnelle
11125	EMBRES-ET-CASTELMAURE	Occasionnelle
11130	ESPEZEL	Occasionnelle
11132	FABREZAN	Occasionnelle
11135	La FAJOLLE	Occasionnelle
11137	FELINES-TERMENES	Occasionnelle
11152	FONTJONCOUSE	Occasionnelle
11157	FRAISSE-DES-CORBIERES	Occasionnelle
11163	GINCLA	Occasionnelle
11165	GINOLES	Occasionnelle
11176	JONQUIERES	Occasionnelle
11177	JOUCOU	Occasionnelle
11185	LAGRASSE	Occasionnelle
11187	LANET	Occasionnelle
11191	LAROQUE-DE-FA	Occasionnelle
11213	MAISONS	Occasionnelle
11219	MARSA	Occasionnelle
11224	MASSAC	Occasionnelle
11230	MERIAL	Occasionnelle
11244	MONTFORT-SUR-BOULZANE	Occasionnelle
11245	MONTGAILLARD	Occasionnelle
11256	MONTSERET	Occasionnelle
11260	MOUTHOMET	Occasionnelle
11263	NEBIAS	Occasionnelle
11265	NIORT-DE-SAULT	Occasionnelle
11270	PADERN	Occasionnelle
11271	PALAIRAC	Occasionnelle

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

11276	PAZIOLS	Occasionnelle
11302	PUILAURENS	Occasionnelle
11303	PUIVERT	Occasionnelle
11304	QUILLAN	Occasionnelle
11305	QUINTILLAN	Occasionnelle
11306	QUIRBAJOU	Occasionnelle
11316	RIVEL	Occasionnelle
11320	ROQUEFEUIL	Occasionnelle
11326	ROUFFIAC-DES-CORBIERES	Occasionnelle
11332	SAINT-ANDRE-DE-ROQUELONGUE	Occasionnelle
11335	SAINTE-COLOMBE-SUR-GUETTE	Occasionnelle
11345	SAINT-JEAN-DE-BARROU	Occasionnelle
11351	SAINT-LAURENT-DE-LA-CABRERISSE	Occasionnelle
11354	SAINT-MARTIN-DES-PUITS	Occasionnelle
11358	SAINT-MARTIN-LYS	Occasionnelle
11363	SAINT-PIERRE-DES-CHAMPS	Occasionnelle
11373	SALVEZINES	Occasionnelle
11384	SOULATGE	Occasionnelle
11386	TALAIRAN	Occasionnelle
11388	TERMES	Occasionnelle
11390	THEZAN-DES-CORBIERES	Occasionnelle
11392	TOURNISSAN	Occasionnelle
11401	TUCHAN	Occasionnelle
11431	VILLENEUVE-LES-CORBIERES	Occasionnelle
11435	VILLEROUGE-TERMENES	Occasionnelle
11436	VILLESEQUE-DES-CORBIERES	Occasionnelle
31015	ARGUT-DESSOUS	Régulière
31019	ARTIGUE	Occasionnelle
31042	BAGNERES-DE-LUCHON	Occasionnelle
31046	BAREN	Occasionnelle

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

31067	BEZINS-GARRAUX	Occasionnelle
31085	BOUTX	Régulière et Occasionnelle
31132	CAZAUX-LAYRISSÉ	Occasionnelle
31139	CHAUM	Occasionnelle
31142	CIER-DE-LUCHON	Occasionnelle
31177	EUP	Occasionnelle
31190	FOS	Régulière
31199	FRONSAC	Occasionnelle
31222	GOUAUX-DE-LUCHON	Occasionnelle
31244	JUZET-DE-LUCHON	Occasionnelle
31245	JUZET-D'IZAUT	Occasionnelle
31298	LEZ	Régulière et Occasionnelle
31337	MELLES	Régulière
31360	MONTAUBAN-DE-LUCHON	Occasionnelle
31394	MOUSTAJON	Occasionnelle
31431	PORTET-D'ASPET	Régulière
31471	SAINT-BEAT	Occasionnelle
31500	SAINT-MAMET	Occasionnelle
31524	SALLES-ET-PRATVIEL	Occasionnelle
31544	SENGOUAGNET	Occasionnelle
31549	SODE	Occasionnelle
64006	ACCOUS	Régulière
64062	ARUDY	Occasionnelle
64069	ASTE-BEON	Occasionnelle
64085	AYDIUS	Régulière
64104	BEDOUS	Régulière
64110	BEOST	Régulière et Occasionnelle
64127	BIELLE	Régulière et Occasionnelle
64128	BILHERES	Régulière et Occasionnelle
64136	BORCE	Régulière

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

64185	CETTE-EYGUN	Régulière
64204	EAUX-BONNES	Régulière et Occasionnelle
64223	ETSAUT	Régulière
64240	GERE-BELESTEN	Régulière
64280	IZESTE	Occasionnelle
64320	LARUNS	Régulière
64336	LESCUN	Régulière
64354	LOUVIE-SOUBIRON	Occasionnelle
64422	OLORON-SAINTE-MARIE	Occasionnelle
64506	SARRANCE	Régulière
64542	URDOS	Régulière
65001	ADAST	Régulière
65004	AGOS-VIDALOS	Occasionnelle
65018	ARBEOST	Régulière et Occasionnelle
65021	ARCIZANS-AVANT	Régulière
65022	ARCIZANS-DESSUS	Occasionnelle
65025	ARGELES-GAZOST	Occasionnelle
65029	ARRAS-EN-LAVEDAN	Régulière et Occasionnelle
65032	ARRENS-MARSOUS	Régulière et Occasionnelle
65045	AUCUN	Régulière et Occasionnelle
65056	AYZAC-OST	Occasionnelle
65089	BETPOUEY	Régulière
65112	BUN	Régulière
65138	CAUTERETS	Régulière
65169	ESTAING	Régulière
65173	ESTERRE	Régulière
65176	FERRIERES	Occasionnelle
65182	GAILLAGOS	Occasionnelle
65188	GAVARNIE	Régulière et Occasionnelle
65192	GEDRE	Régulière et Occasionnelle

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr

65202	GEZ	Occasionnelle
65210	GRUST	Régulière
65267	LAU-BALAGNAS	Régulière
65295	LUZ-SAINT-SAUVEUR	Régulière
65352	OUZOUS	Occasionnelle
65362	PIERREFITTE-NESTALAS	Régulière
65396	SAINT-SAVIN	Régulière
65400	SALLES	Occasionnelle
65411	SASSIS	Régulière
65413	SAZOS	Régulière
65420	SERE-EN-LAVEDAN	Occasionnelle
65428	SIREIX	Régulière
65435	SOULOM	Régulière
65458	UZ	Régulière
65463	VIELLA	Régulière
65470	VIGER	Occasionnelle
65478	VISCOS	Régulière
65481	BAREGES	Régulière
66004	Les ANGLES	Occasionnelle
66005	ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES	Occasionnelle
66066	ENVEITG	Occasionnelle
66081	FONTRABIOUSE	Occasionnelle
66082	FORMIGUERES	Occasionnelle
66095	LATOUR-DE-CAROL	Occasionnelle
66146	PORTA	Occasionnelle
66147	PORTE-PUYMORENS	Occasionnelle
66154	PUYVALADOR	Occasionnelle

CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs – Equipe Ours

Impasse de La Chapelle - 31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Téléphone : 05.62.00.81.08 - Télécopie : 05.62.00.81.09 - Répondeur localisation : 05.62.00.81.10

Courriel : stgaudens@oncfs.gouv.fr